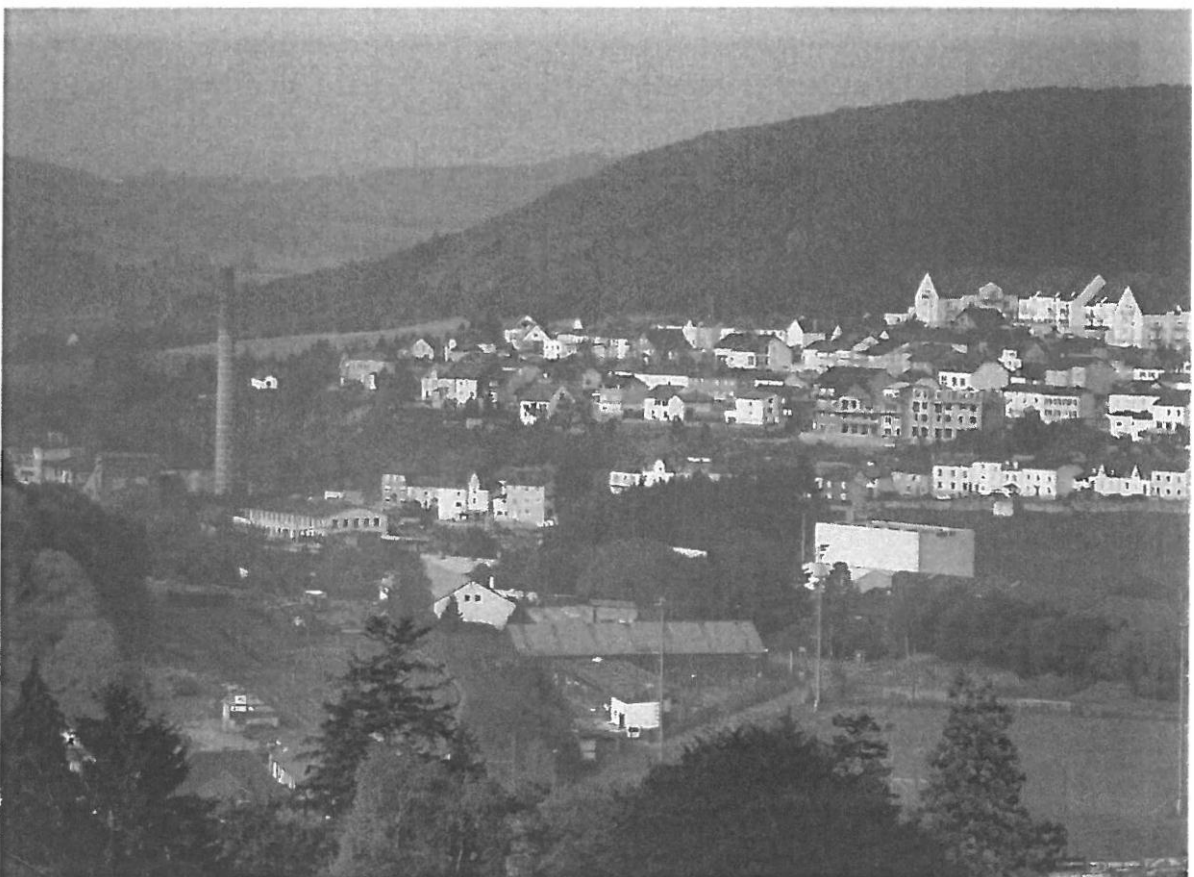




PROJET DE  
REVALORISATION DES FRICHES INDUSTRIELLES DE WILTZ



Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat est heureux d'assister aujourd'hui au démarrage des travaux dans le cadre de la revalorisation des friches industrielles de Wiltz.

En vue du renforcement de la Ville de Wiltz en tant que centre de développement et d'attraction régional (CDA) pour l'Oesling, le projet de la requalification des friches était indispensable puisqu'il s'agit là du seul site d'envergure disponible pouvant permettre ce développement. Or, les moyens disponibles au niveau communal ne permettaient pas de répondre à l'envergure du projet et à la complexité de l'assainissement du site.

Le Gouvernement ayant reconnu l'intérêt et l'importance majeure de la réurbanisation des friches afin de renforcer la Ville, le Département de l'Aménagement du Territoire a initié, en 2010 et 2011, avec les autorités communales et les administrations concernées, une étude technique très poussée, ainsi qu'un plan directeur urbanistique en phase avec le PAG de la Ville de Wiltz et portant sur une surface globale de 26 hectares.

A partir de ce projet urbanistique et des études approfondies réalisées en étroite collaboration avec les administrations concernées (environnement, eau, santé), un concept d'assainissement des friches industrielles et de réaménagement des berges de la Wiltz, ainsi que les coûts y relatifs, ont été élaborés.

Ces études portent sur les terrains se trouvant au nord du chemin de fer et regroupant les anciens sites Eurofloor, Baumaself et Geetz, soit une surface brute d'environ 15 hectares, qui permettra l'aménagement de quelque 470 logements et la création de 130 emplois.

Sur base du schéma directeur et des études techniques, une étude de faisabilité a été réalisée. Après reprise des terrains à Tarkett et à la Ville de Wiltz, le Fonds du Logement, en tant que développeur du site, investira à concurrence de 7.500,- € de l'are dans l'assainissement du site, le supplément des frais étant pris en charge par l'Etat. A noter que le montant à couvrir par l'Etat est estimé entre 4,1 millions et 13,5 millions d'euros, selon une estimation « worst et best case ».

A ce stade, le Fonds du Logement a acquis une première partie des terrains concernés (Tarkett), alors que l'acquisition des terrains auprès de la Ville de Wiltz est en cours d'aboutissement.

Un appel d'offres pour les travaux de dépollution, de désamiantage et de démolition sur base du dossier élaboré par le bureau Schroeder & Associés S.A. pour la partie déblayage/démolition/stabilisation et en collaboration avec le bureau LuxControl pour la partie désamiantage et dépollution, a été lancé en janvier 2013.

En parallèle, la sécurisation du site a déjà été réalisée (accès, clôtures, berges de la Wiltz, évacuation de bonbonnes de gaz) sous contrôle régulier du Bureau HBH S.A., les halls anciennement destinés à l'entrepôt de matériaux ont été déblayés et les premiers travaux de désamiantage en extérieur sont en cours.

Les premiers travaux ont été confiés à l'association momentanée BAATZ Construction / ENTRAPPAULUS pour un montant de 1 747 894,00 € hors TVA.

Un concours d'idées pour le projet d'aménagement particulier d'une première phase de réalisation sera organisé en automne 2013. Les résultats de celui-ci tiendront compte du respect de l'ensemble des demandes, plus particulièrement celles relatives aux statuts de propriété, au schéma directeur élaboré en 2011, au programme économique, au développement durable et au concept d'assainissement du site et de revalorisation de la Wiltz.

Le concours permettra, par ailleurs, de mettre en évidence des contradictions éventuelles entre souhaits et contraintes de chaque partie, de proposer des solutions potentielles, de mettre en place un concept et une identité pour le site et de communiquer avec le public sur les futurs aménagements.

Enfin, celui-ci débouchera sur un masterplan et une ébauche de projet d'aménagement particulier permettant de disposer d'une vision d'aménagement et d'organisation à long terme et de s'assurer de la pertinence économique du développement et de la programmation à mettre en oeuvre pour répondre aux besoins de polarisation de la Ville de Wiltz.



*Plan du site*



**FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT**  
L-2942 Luxembourg Tél. 26.26.44-1 Fax. 22.31.31 [fonds.logement@flcm.lu](mailto:fonds.logement@flcm.lu) [www.fondsdulogement.lu](http://www.fondsdulogement.lu)